



SNUipp-FSU12  
Les corniches de Bourran  
8, rue de Vienne  
12000 RODEZ  
Tél : 05 65 78 13 41  
Mail : [snu12@snuipp.fr](mailto:snu12@snuipp.fr)

Rodez, le lundi 17 décembre 2018

à Madame la Directrice Académique  
des services de l'Éducation Nationale  
de l'Aveyron.

**Objet : Seconde phase informatisée du mouvement**

Madame la Directrice Académique,

Contrairement aux années précédentes, le calendrier des instances pour 2018/2019 que vous nous avez transmis récemment ne mentionne aucune date concernant la seconde phase informatisée pour le mouvement 2019.

Pourtant, cette seconde phase est pour nous indispensable à au moins deux titres.

Pour les collègues restés sans poste à l'issue de la première phase, elle offre une nouvelle possibilité d'émettre des vœux et souvent d'être affecté sur un poste choisi. La suppression de cette phase constituerait un grave recul concernant les droits à mobilité des enseignants et enseignantes du département.

Cette seconde phase est aussi bénéfique pour le fonctionnement et la qualité du service. Cela permet de pourvoir de nombreux postes restés vacants ou apparus à l'issue de la première phase. La nomination d'un collègue sur un poste demandé ainsi que la limitation des affectations d'office est sans aucun doute facteur d'engagement et donc de qualité pour le service public d'éducation.

Quoi qu'il en soit, sachez, Madame la Directrice Académique, que le SNUipp-FSU de l'Aveyron s'opposera à une éventuelle suppression de la seconde phase informatisée du mouvement.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,  
Les Co-secrétaires départementaux,  
Antoine Cantais

Valérie Tavernier